



## **Le Conseil Municipal se réunira** **En séance publique**

**LUNDI 8 AVRIL 2024 A 18H15**  
**À l'Hôtel de ville – Salle du Conseil Municipal**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation par la société COEXO du projet photovoltaïque prévu au 689 avenue de la Gimone
- Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2024
- Informations :
  - Décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du conseil municipal (articles L. 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales),
- 1 – Approbation du Compte Financier Unique 2023,
  - Pour la Commune,
  - Pour l'Assainissement,
  - Pour le Cinéma,
- 2 - Bilan des acquisitions et cessions foncières – Exercice 2023,
- 3 - Affectation du résultat de fonctionnement - Exercice 2023,
  - Pour la Commune,
  - Pour l'Assainissement,
  - Pour le Cinéma,
- 4 - Budget Primitif 2024,
  - Pour la Commune,
  - Pour l'Assainissement,
  - Pour le Cinéma,
- 5 - Fiscalité directe locale : fixation des taux,
- 6 – Attribution d'une subvention de fonctionnement au CCAS – Exercice 2024,
- 7 – Attribution de subventions aux associations – Exercice 2024,
  - Associations éducatives et culturelles,
  - Associations de loisirs et festivités,
  - Associations sportives,
- 8 - Mise à jour du tableau des effectifs de la commune,
- 9 - Participation des communes aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Beaumont et participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires privées,
- 10 – Provision et reprise de provision pour risques et charges afférentes aux jours épargnés sur le compte épargne temps,
- 11 – Provision et reprise de provision pour dépréciation des comptes de tiers,
  - Pour la Commune,
  - Pour l'Assainissement,
- 12 – Reprise de provision pour risques et charges exceptionnels,

- 13 – Adoption des orientations relatives à la formation des élus,
- 14 – Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens passée avec le stade Beaumontois Lomagne Rugby,
- 15 – Transfert au Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne de la compétence optionnelle « éclairage public », investissement et maintenance,
- 16 – Rénovation /réhabilitation de deux immeubles pour réaliser des logements place Clémenceau et rue Pintois – Demande de subventions auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et du Fonds Vert, auprès du Conseil Départemental et auprès de la Région,
- 17 – Avenant à la convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture de combustibles granulés bois,
- 18 – Suppression d'emplois permanents,

Présentation du rapport précisant les actions entreprises à la suite des observations et recommandations formulées par la Chambre Régionale des Comptes,

- Questions orales.

Comptant sur votre présence et dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**LE MAIRE,**

**Jean-Luc DEPRINCE**

**Affiché le : LUNDI 25 MARS 2024**

